

**SCIENCES PLUS**

5 rue de la Madeleine – 31000 Toulouse

67 route de Narbonne – 31400 Toulouse

Tel : 05 61 53 12 14

[www.SciencesPlus.fr](http://www.SciencesPlus.fr)

[info@sciencesplus.fr](mailto:info@sciencesplus.fr)

# DOSSIER d'INSCRIPTION

---

**P.A.S.S.**

# Nos DIFFÉRENCES

## La prépa *Sciences Plus* est

- ✓ **La seule** aussi **expérimentée** : 40 ans de succès
- ✓ **La seule** appliquant des **réductions familiales** : c'est la **moins chère** (payez en fonction de vos revenus)
- ✓ **La seule** proposant les **inscriptions et paiements en ligne**
- ✓ **La seule** à **refuser les cours de masse** des grands groupes

## *Sciences Plus*, c'est aussi

- ✓ La **facilité d'accès** : salles de cours proches des amphis à Ranguel (PACES-L1 santé) et en Centre-ville (Paramédical - Sanitaire et Social)
- ✓ La **flexibilité** : matières et sous matières peuvent être prises individuellement
- ✓ Des **réductions** : en plus des réductions familiales, des remises pour les doublants et pour les inscriptions reçues avant le 15 mars
- ✓ Des **enseignants qualifiés** : seuls aptes à vous aider pour tous les cours, QCM, contrôles
- ✓ Des **résultats réels éloquents** :
  - PACES-L1 santé : chances de réussite **triples** par rapport à la fac
  - Paramédical : **70%** de nos étudiants réussissent au moins un concours
  - Sanitaire & social : **90 à 100%** de nos étudiants réussissent au moins un concours

*Sciences Plus*, plus proche de vous

Une prépa adaptée à vos besoins

Des prix adaptés à vos moyens

**Encadrement  
annuel**

Revenu fiscal de référence(RFR) divisé par le nombre de parts*					
de :	-	3 000 €	4 800 €	7 200 €	12 000 €
à :	2 999 €	4 799 €	7 199 €	11 999 €	-
	% Réduction familiale				
	35%	30%	20%	5%	0%

		Volume horaire	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
<b>Matières à Réflexion</b>	Chimie	<b>100 h (4h/sem)</b>	1 814 €	1 964 €	2 244 €	2 665 €	2 805 €
	Génome						
	Biomolécules						
	Physique/Physio						
	Maths/Biostat						
	Société Humanité						
Méthodologie							
Inscription avant le 15 mars 2020: -5%			1 723 €	1 866 €	2 132 €	2 532 €	2 665 €

<b>Matières à Mémoire</b>	Cellules et tissus	<b>80 h (3h/sem)</b>	1 466 €	1 582 €	1 808 €	2 147 €	2 260 €
	Anatomie						
	Initiation à la connaissance du médicament						
	Santé publique						
	Connaissance des métiers						
	Anglais						
Spécialités (Médecine, Odontologie, Maïeutique, Pharmacie)							
Inscription avant le 15 mars 2020: -5%			1 393 €	1 503 €	1 718 €	2 040 €	2 147 €

<b>Forfait toutes matières</b> : <b>Réduction totale de 20% à 48%</b>	<b>180 h</b>	2 624 €	2 836 €	3 242 €	3 849 €	4 052 €
<b>Inscription avant le 15 mars 2020: -5%</b>		2 493 €	2 694 €	3 080 €	3 657 €	3 849 €
<i>au lieu de 5 065 € plein tarif</i>						

\*Calcul de la réduction familiale: revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts (indiqués sur le dernier avis d'impôt sur le revenu). Si déclaration séparée des parents, faire le calcul pour chacun des parents puis la somme des deux résultats.

Modalités de règlement

- . Frais d'inscription et de dossier : 75 €
- . Acompte : 10% du montant total de la scolarité
- . Solde : échelonnement possible sur plusieurs mois
- Doublant Sciences Plus: - 10% et frais de dossier offerts

**Stages pré-universitaires**

<b>Dates</b>	<b>volume horaire</b>	<b>Matières</b>	<b>Tarif</b>
Fin juin (après épreuves du baccalauréat)	32h	Physique, Chimie, Mathématiques, Biologie cellulaire, Histologie, Génôme, Biomolécules	600 euros
Fin Août (avant la rentrée universitaire)	46h	Physique, Chimie, Mathématiques, Biologie cellulaire, Histologie, Génôme, Biomolécules	850 euros

**Contrôles continus**

<b>Toutes matières</b>	2h30 par semaine	650 €
------------------------	------------------	-------

**Encadrement annuel (cours et entraînements)**

voir tableau des tarifs dégressifs

**- Règlement financier :****.Frais d'inscription et de dossier : 75 €(offerts pour les doublants de Sciences Plus)****. Acompte : 10% du montant total de la scolarité****. Solde : échelonnement possible sur plusieurs mois**

# PASS (PORTAIL ACCES SPECIFIQUE SANTE) / MAJEURE SANTE

Les études MMOP (Médecine-Maïeutique-Odontologie-Pharmacie) sont particulièrement recherchées par les étudiants qui sont de plus en plus nombreux à s'y inscrire.

A la rentrée 2020, la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) sera remplacée par la PASS (Portail Accès Spécifique Santé) ou Majeure Santé.

Cependant, **la sélectivité à ces études restera très forte : en effet, il n'y aura plus de redoublement possible et il n'y aura pas de compensation possible entre matières.**

Grâce à une **équipe pédagogique hautement expérimentée** et à une **préparation à la carte personnalisée et stimulante**, Sciences Plus prépare avec succès depuis 45 ans un grand nombre d'étudiants à ces difficiles études.

## La PREPARATION à *SCIENCES PLUS*

### PEDAGOGIE :

- ◆ **Stages pré-universitaires** : Ensemble de cours se déroulant après les épreuves du baccalauréat et dans la quinzaine qui précède la rentrée universitaire. Ils comprennent respectivement 32h et 46 h de cours et entraînements et se terminent par un examen blanc. **Ils permettent d'anticiper sur l'acquisition de la méthode de travail et de connaissances et ainsi de rendre immédiatement « opérationnels » les nouveaux bacheliers dès leur premier jour de rentrée.**
- ◆ **Encadrement annuel** : La préparation a la forme d'un soutien continu. Elle est assurée tout au long de l'année. A chaque matière correspond un nombre de séances en fonction de sa difficulté et de son volume. Une séance dure 1h ou 2h. Chaque séance fait l'objet d'une étude et d'un dosage très précis entre connaissances et QCM/entraînements, ce qui permet de **faire le tour d'un sujet donné avec la plus grande efficacité possible, et un gain de temps significatif.**
- ◆ **Contrôles continus** : ils sont hebdomadaires. Ils permettent à l'étudiant de vérifier en permanence sa compréhension et ses connaissances tout en maîtrisant les spécificités propres à chaque matière.
- ◆ **Examens Blancs** : Au nombre de deux, permettant à l'étudiant d'évaluer son travail et son niveau. Ils sont **gratuits** pour tous les étudiants de Sciences Plus.

### ATOUPS :

- ◆ **Localisation proche de la faculté** accessible à pied pour éviter toute perte de temps (67, route de Narbonne)
- ◆ **Formule de Prépa PASS sur mesure** : un encadrement personnalisé (forfait toutes matières ou contrôle continu à combiner avec des cours sur les matières à réflexion et/ou à mémoriser) est proposé à chaque étudiant en fonction de ses points forts et de ses difficultés, de l'efficacité de sa méthode de travail, de son endurance et de son autonomie de travail mais aussi de sa confiance en lui et de son mental.
- ◆ **Petits effectifs de classes** : nos groupes à effectif réduit (10-15 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès. Nous refusons les cours de masse des grands groupes.
- ◆ **Enseignants passionnés et passionnants** : expérimentés et hautement diplômés, ils vous font gagner du temps en vous fournissant des explications claires sur les points difficiles et en vous fournissant des entraînements en parfaite adéquation avec les attendus de la faculté.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus, le Directeur ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Résultats de nos étudiants en PACES**: le taux de réussite est triplé par rapport à la faculté. Chaque année, un ou plusieurs majors ont suivi des cours à Sciences Plus.

**Une seule adresse pour le courrier : 5 rue de la Madeleine 31000 TOULOUSE**

Nom : Prénom : Adresse :  Sexe : Nationalité : Date naissance : Tél. : E-mail : Signature :	<b>Taux de réduction familiale</b> (voir la fiche tarifs)	%	Volume horaire	Plein Tarif	Montant avec / sans réduction
	MATIERES à REFLEXION : Chimie, Génôme, Biomolécules, Physique-Physiologie, Maths-Biostatistiques, Santé Humanité, Méthodologie			<b>100 h (hors contrôle continu)</b>	2805 euros

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez choisir, ci-contre, les matières auxquelles vous souhaitez vous inscrire :

- Cochez les cases,
- Calculez le montant total des frais de scolarité,
- Faites signer ce « Bulletin d'inscription » par le « Responsable financier »,
- Nous retourner votre inscription selon les modalités du « dossier d'inscription » du verso.
- Joignez le versement total ou fractionné des frais, selon les « modalités de règlement » du verso,

### Engagement du « Responsable financier » :

Je soussigné(e) :

Nom :  
 Prénom :  
 Adresse :

CP :                      Ville :  
 Tél. :                      E-mail :  
 Facultatif : Profession du père :  
    Profession de la mère :

déclare :

1) m'engager à régler le total des enseignements cochés ci-contre par l'étudiant nommé ci-dessus, qui

s'élève à : ..... euros

2) avoir pris connaissance du règlement général de l'école imprimé au verso de ce bulletin, l'accepter et régler les frais de scolarité selon les modalités choisies au verso.

Le .....

Signature du « Responsable financier » précédée de la mention : « lu et approuvé, bon pour accord »

MATIERES à MEMOIRE : Cellules et tissus, Anatomie, Initiation à la connaissance du médicament, Santé Publique, Connaissance des Métiers, Anglais, Spécialités (Médecine, Odontologie, Maïeutique, Pharmacie)			<b>80 h (hors contrôle continu)</b>	2260 euros	
FORFAIT TOUTES MATIERES			<b>180 h</b>	4052 euros	

ENCADREMENT COMPLEMENTAIRE (pas de réduct. fam.)		
Stage pré-universitaire 1 (fin juin)	32h	600 €
Stage pré-universitaire 2 (fin août)	46h	850 €
Contrôles continus - toutes matières		650 €
Examens blancs - toutes matières	Etudiant de S+	Gratuit
	Autre étudiant	300 €
Forfait Contrôles continus + Examens blancs		750 €
TOTAL =		
Réduction doublant de S+ : -10% sur TOTAL =		
Réduction inscription avant 15 mars 2020: -5% sur TOTAL =		
Total des Frais de scolarité = (après déduction des réductions éventuelles)		

Acompte frais de scolarité versé à l'inscription (10% minimum) =	
<b>Frais de dossier</b>	75 €
<b>Total versé à l'inscription =</b>	
Frais de scolarité restant dus =	

# REGLEMENT GÉNÉRAL PASS

- Article 1 : Les inscriptions sont prises dans la mesure des places disponibles et dans leur ordre de validation. Une inscription est validée par la constitution d'un dossier d'inscription complet et le paiement d'un acompte.
- Article 2 : Les inscriptions se font à partir de décembre.
- Article 3 : L'élève inscrit s'engage à suivre les cours de la préparation choisie.  
La date ou l'heure d'une séance est susceptible d'être modifiée lors d'une séance précédente. En conséquence un étudiant absent à une séance doit s'inquiéter **lui-même** d'un changement éventuel d'horaire.  
Une séance non suivie ne peut donner droit à remboursement.
- Article 4 : La totalité des frais de participation est exigible le jour du premier cours.  
**L'étalement des paiements ne constitue qu'une facilité, qui consiste à déposer un échéancier au plus tard le jour du premier cours au secrétariat de Sciences-Plus (avec tous les chèques ou une autorisation de prélèvements).**  
En cas de non dépôt d'échéancier (avec chèques ou autorisation de prélèvements), des pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire et sont fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10% (loi LME article L441-6). Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Article 5 : L'acceptation de l'inscription engage Sciences Plus à réserver, de façon définitive, une place à l'étudiant pour la durée totale de la scolarité de la préparation à laquelle il s'est inscrit. En conséquence, en cas de désistement ou d'arrêt de l'étudiant à une ou plusieurs matières, le montant total des frais de scolarité reste dû, même dans le cas où seul l'acompte a été versé.
- Article 6 : La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité.
- Article 7 : Le régime de Sciences Plus est l'externat.
- Article 8 : Au cas exceptionnel où Sciences Plus serait amené à annuler une préparation, les candidats seraient immédiatement avisés et remboursés du montant versé y compris des frais de dossier.
- Article 9 : Autorisation est accordée à Sciences Plus de pouvoir faire état du classement des reçus aux différents concours.
- Article 10 : Une conduite irréprochable est exigée tant à l'intérieur de Sciences Plus, que dans ses abords immédiats.  
Le non respect de cet article peut entraîner l'exclusion définitive de l'élève.
- Article 11 : Les frais d'impayé (chèque ou prélèvement) seront facturés.

## MODALITES DE REGLEMENT (c. f. article 4 du règlement général ci-dessus)

- Versement de la totalité des frais, à l'inscription.
- Paiements échelonnés par prélèvements :
  - acompte versé ce jour .....(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier) et de 4 prélèvements mensuels de ..... euros à partir du 6 septembre, puis le 6 de chaque mois
  - ou, en cas de forfait toutes matières, de 4 prélèvements mensuels de ..... euros à partir du 6 septembre, ou de 6 prélèvements mensuels à partir du 6 juillet, puis le 6 de chaque mois.

*Je dépose la « demande de prélèvement automatique » (à demander au secrétariat) lors de l'inscription à Sciences Plus,*
- Paiements échelonnés par une « chaîne de chèques » :
  - acompte versé ce jour .....(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
  - et de 4 chèques de .....euros encaissés le 5 septembre puis le 5 de chaque mois,
  - ou, en cas de forfait toutes matières, de 4 chèques de .....euros encaissés le 5 septembre puis le 5 de chaque mois, ou de 6 chèques de .....euros encaissés le 5 juillet puis le 5 de chaque mois

*Je dépose l'ensemble des 4 ou 6 chèques lors de l'inscription à Sciences Plus,*

## RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

- Bac en cours, Série : .....
- Bac obtenu en : ..... Série : ..... Mention : .....

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit d'être inscrit en première année de Faculté, d'en suivre normalement l'enseignement, et de nous retourner, complet, le dossier comprenant :

- une photocopie des notes du baccalauréat ou un certificat de scolarité pour les élèves de Terminale,
- ce bulletin d'inscription rempli recto-verso et signé,
- une photographie d'identité,
- si une réduction familiale vous est applicable, fournir une copie du ou des derniers avis d'imposition des parents (sous enveloppe séparée « comptabilité ». Confidentialité assurée)
- un chèque à l'ordre de *SCIENCES PLUS* ou un virement internet correspondant au premier versement (10% minimum).

L'acompte sera remboursé en cas d'échec au baccalauréat sur présentation d'un justificatif.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des inscriptions des étudiants ainsi que pour le suivi des paiements. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la direction de l'établissement. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au directeur.